



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FÉVRIER 2026

N° C05_02_2026_09 - Pacte territorial France Rénov' - Avenant à la convention de partenariat entre EPCI (annexe)

Annexe(s) :

- Avenant n°1 à la convention de partenariat

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	60	11	71	19

Pour : 71	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 30 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq février, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHAIMBAULT Monique, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTON Jacques, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHESNEAU Etienne, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, MARTIN Patrick, FOUCHE Patrice, FOUCHE Etienne, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, GICQUIAUD Floriane, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :

BARILLOT Dorick (pouvoir donné à BALLAND Cyril), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), BLAUD Philippe (pouvoir donné à RACINE Eric), BRILAUD Chantal (pouvoir donné à FOUCHE Patrice), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à CROMER Marie-Thérèse), GUERY Patrice (pouvoir donné à PICHON Gilles), KLINGLER Sarah (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à DALLAUD Hélène), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à MANN Grégory), MORIN Patrick (pouvoir donné à BINET Frédérique), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, CACLIN Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, FERRÉ Nicolas, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, FAZILLEAU Yannick, KOHLER Marie, MERCIER Sébastien,

NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Marylène PICARD

Pacte territorial France Rénov' - Avenant à la convention de partenariat entre EPCI (annexe)

Annexe(s) :

- Avenant n°1 à la convention de partenariat

Vu la convention de PIG Pacte territorial France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine,

Vu la convention de partenariat entre les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine et Mellois en Poitou,

Le conseil communautaire du 18 décembre 2025 a autorisé le président de la communauté de communes Mellois en Poitou à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine et Mellois en Poitou.

Depuis le 18 décembre 2025, le coût prévisionnel des deux volets « dynamique territoriale » et « information – conseil – orientations » a été affiné, de même que les modalités d'intervention de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la répartition des coûts entre les communautés de communes.

Il convient donc d'autoriser la signature d'une version actualisée de l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre les quatre EPCI membres de l'Espace Conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le président à signer l'avenant n°1 modifié à la convention de partenariat entre les communautés de communes Haut Val de Sèvre, Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine et Mellois en Poitou, annexé à la présente délibération et établi dans le cadre du Pacte territorial France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine, ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le Président